



Avis de signification d'un acte de procedure

Par **nans83_old**, le **17/11/2007** à **10:36**

Bonjour,
J'ai reçus un avis de signification d'un acte de procédure par un huissier de justice par lettre simple (pas en recommandé). Est-ce conforme?
Que dois-je faire?
Crdlt
Gilles

Par **Jurigaby**, le **17/11/2007** à **14:32**

Bonjour.

Tout dépend les actes de procédure..

Il arrive que les huissier procèdent comme ça pour ne pas alourdir la note car au final, c'est très souvent vous qui devez payer la facture de l'huissier...

Et si vous ne répondez pas, je pense qu'ils vous enverront une lettre AR..

Par **setan**, le **20/09/2010** à **19:17**

j'ai reçu ce jour un avis de signification d'un acte de procédure
que dois je faire

que signifie, cela
nous sommes passé devant le tribunal de grande instance de valenciennes
pour un retard de loyer
le juge a décidé qu'on avait donné le loyer en court plus cinquante en plus
je ne comprends plus rien
merci de me donner une réponse assez rapidement